



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2484>

Intervention de Marie Haye (BN) sur la structure de la formation des enseignant-es.

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - CAN du SNES de janvier 2018 -



mise en ligne : samedi 20 janvier 2018

L'École Émancipée

Intervention sur ce que de fend le SNES sur formation des enseignant-es dans la pe riode

Une pe tition SNES, SNEP et SNUEP est actuellement en ligne pour demander l'augmentation du nombre de postes aux concours. Cette pe tition ne doit pas seulement servir a faire de l'oeil aux e tudiant-es en leur montrant que le SNES fait de l'agitation sur le sujet. A Ecole Emancipe e, nous nous demandons si un e largissement est envisage , et pensons qu'il faut accompagner cette pe tition d'actions me me symboliques. A 'EE, nous pensons qu'une approche fe de rale sur la question de la formation des enseignant-es est une ne cessite . Nous avons appris avec une certaine stupeur que le de crochage 1er/2nd degre avait e te pre sente comme une possibilite par le SNES lors du CA Educ de la FSU la semaine dernie re. Le SNES n'a bien-entendu pas a s'aligner sur les mandats du SNUIPP, mais la re flexion qui irrigue les autres syndicats de la FSU doit nourrir la no tre. Cela doit e tre le cas par exemple sur la formation et les ESPE, car les camarades du SNESUP gou tent assez peu la teneur des critiques que le SNES a re cement formule es. Non que le SNESUP ne partage pas un certain nombre de constats, mais faut-il opposer formateurs et formatrices d'un co te , et stagiaires de l'autre, en oubliant que les ESPE souffrent d'un grave manque de moyens, et que le stage en responsabilite est trop lourd ? Par ailleurs, le ministre re pense palier la crise du recrutement en ayant recours a des contractuel-ls. Le re seau des ESPE et l'IG proposent une admissibilite en L3 (et non un concours complet), suivie de 2 anne es de master en alternance conduisant a une admission de cide e par un jury. C'est le retour, en pire, des contractuel-les admissibles. Lors du comite de suivi des ESPE, Filatre, qui doit rendre un rapport en fe vrier, a parle d'inflexions, mais pas de modifications de fond de ces projets. Les sources n'e tant pas anodines, le SNES doit anticiper. A EE, nous pensons que le texte de la CAN doit de noncer ces projets qui s'opposent a ce que de fend le SNES dans la FSU : un concours national, une formation de haut niveau, sous statut d'e le ve-fonctionnaire.

L'amendement Ecole Emancipe e sur le projet de re forme envisage par l'Inspection Ge ne rale et le re seau des ESPE :

« Concernant la structure de la formation des enseignant-e-s et CPE, deux sources diffe rentes avancent des propositions proches. Le re seau ESPE et l'inspection ge ne rale envisagent de placer les e preuves d'admissibilite du concours en fin de licence et celles d'admission en fin de master. Espacer ainsi les e preuves laisserait les e tudiant-es dans l'incertitude d'obtenir le concours pendant deux ans et ne serait pas a me me d'attirer davantage de candidat-e-s. Par contre, ce serait l'occasion de de velopper les masters en alternance et de recre er le dispositif des contractuel-le-s admissibles. On sait pourtant que le travail comme contractuel-les repre sente un obstacle supple mentaire a la re ussite aux concours. »

Explication de l'amendement :

C'est donc par le retour, en pire, des contractuel-les admissibles, que le ministre re pre tend palier la crise du recrutement. Et il risque d'y parvenir : l'injection de contractuel-les admissibles sur le terrain permet de continuer a baisser le nombre de postes aux concours.

Ces colle gues risquent de signer des contrats plus pre caires les uns que les autres, comme cela a de ja e te le cas pour les alternants en master de la circulaire Chatel de 2011, les contractuel-les- admissibles de Peillon en 2014,

et les M1 alternants Vallaud-Belkacem de Creteil (payés à l'indice 515).

Cette entrée dans le métier par la précarité est assurément le système qui coûtera le moins cher, et qui aura des conséquences vraisemblablement très négatives sur les volumes et les contenus de formation, va fragiliser le concours national et faciliter la suppression d'emplois de fonctionnaires.

Il ne s'agit pas de rumeurs, mais de projets. De projets ficelés, et défendus par plusieurs organisations : le réseau des ESPE, l'Inspection générale, mais aussi Terra Nova, qui avait déjà préconisé une solution très voisine lors de la consultation Peillon. Christian Couturier du SNEP analyse ce projet dans un article publié à la fois dans son bulletin et dans la revue UA. Pourquoi le SNES n'en dirait rien ? À l'école Émancipée, nous pensons que le texte de la CAN doit dénoncer ces projets qui s'opposent à ce que défend le SNES dans la FSU : concours national, formation de haut niveau sous statut d'élève-fonctionnaire.